



Vous souhaitez visiter l'école « Arc-en-ciel » ?

Merci de prendre rendez-vous au 02/355.18.28 😊

Vous désirez inscrire votre enfant ?

Voici comment procéder :

1. Veuillez remplir le formulaire de demande d'inscription suivant :
<https://forms.office.com/r/EhVTFLQE1Z>
2. Un accusé de réception vous sera transmis afin de confirmer votre demande d'inscription
3. Une confirmation d'inscription de votre enfant au sein de l'établissement vous sera communiquée à une date ultérieure



ATTENTION : concernant une inscription en primaire, il faut impérativement que votre enfant ait été scolarisé dans une école d'immersion (partielle ou totale) en néerlandais pour pouvoir rejoindre notre établissement !

Votre enfant est sur liste d'attente ?

La liste d'attente suit l'enfant donc SI une place se libère, nous vous tiendrons informés. Il n'est donc PAS utile de prendre contact avec nous !

Comment bien préparer le premier jour d'école de votre enfant ?

Pour rappel : votre enfant doit avoir atteint l'âge de 2 ans et 6 mois accomplis pour pouvoir entrer à l'école. Une exception à ce principe existe pour l'enfant né entre le 1^{er} et le 31 mars qui peut entrer en maternelle dès le 1^{er} jour ouvrable de l'année scolaire.

Afin de l'accompagner le mieux possible, pourriez-vous nous aider en prenant bonne note de ce qui suit :

1. Merci de contacter l'école (02/355.18.28) le jour précédent l'entrée de votre enfant (si celle-ci a lieu durant l'année scolaire)
2. Les enfants sont accueillis le matin de 8h15 à 8h25. Les cours se terminent à 14h55, sauf le mercredi à 12h05
3. Un accueil extrascolaire est organisé du lundi au vendredi
4. Prévoir une collation et des tartines. Nous vous préviendrons une fois l'inscription au repas chaud validée (nous vous rappelons que la réservation des repas chauds se fait par mois)

D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

L'école « Arc-en-ciel »